



**HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC  
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Les lundis, jeudis de 16H à 19H  
Les mercredis de 13H30 à 15H

Courriel : [mairie.bouy@wanadoo.fr](mailto:mairie.bouy@wanadoo.fr)

Tél. 03.26.66.13.89

Site internet : [www.mairie-bouy.fr](http://www.mairie-bouy.fr)

Dépôt légal  
Octobre 2021

EDITEUR : Commune de BOUY  
DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Thierry CHAPPAT – *Le MAIRE*  
REDACTEURS :  
Dany LEMPEREUR – *Adjointe au Maire*  
Dominique GIRARD – *Conseillère Municipale*

**A vos agendas**

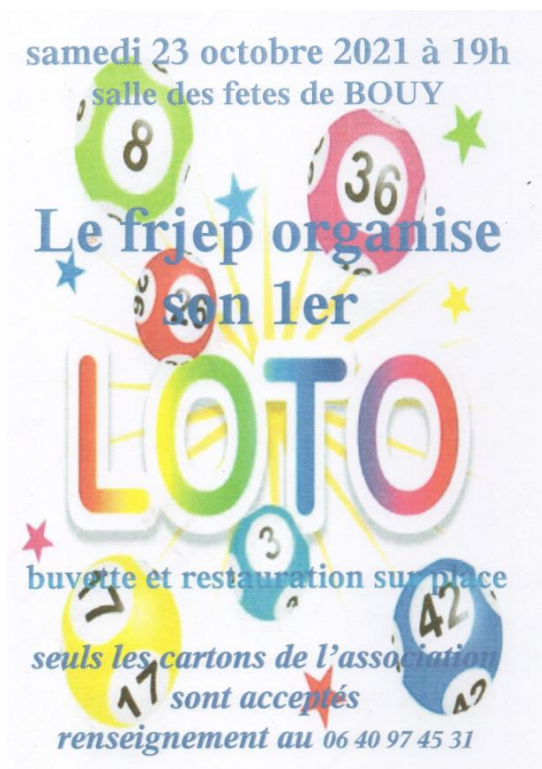
**LOTO**



Organisé par le FRJEP

Si vous désirez participer à la vie de la commune

Jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à rejoindre le  
FRJEP



**HOMMAGE A CHRISTIAN LANTENOIS :**



Christian LANTENOIS aimait la nature et notamment les arbres. Il avait avec ses élèves balisé les différents arbres sur le chemin qui borde la rivière la « Vesle » de la ruelle Bouillon à la station d'épuration. C'est pourquoi en son honneur ce chemin portera le nom « chemin forestier Christian LANTENOIS ».



Chemin Forestier Christian

## 11 NOVEMBRE 2021 - COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

11  
Novembre  
Cérémonie

Vous êtes cordialement invités aux cérémonies commémorant l'Armistice qui auront lieu

Jeudi **11 novembre 2021** avec le programme prévisionnel suivant :

09H50 : rassemblement sur la place du village.

10H00 : dépôt de gerbe au monument Henri Guillaumet.

10H15 : cérémonie du souvenir au cimetière.

11H00 : apéritif d'honneur.



## FEUX D'ARTIFICE ET CONCERT

12  
Novembre  
Festivité



19h – feux d'artifice au grand terrain  
20h – Ecole de musique de Mourmelon le Grand  
20h30 – les doigts dans la R'PRIZ  
21H30 - Entracte  
22H – 2ème partie du spectacle

Buvette et petite restauration organisées par le FRJEP



## ATELIER CUISINE

15 - 22 et 29  
Novembre

Atelier  
cuisine



La famille rurale vous propose un atelier cuisine  
Les lundi 15,22 et 29 novembre de 10h à 15h à la salle des associations à Bouy.

Si vous êtes intéressé, merci d'appeler  
Mme FRANCOIS au 06.46.78.82.71

## REPAS DES AINES



Le repas des aînés offert par la commune aux personnes âgées de 65 ans et plus se déroulera le 4 décembre. Des flyers ont été distribués aux personnes concernées afin de s'inscrire pour participer au repas.

A l'instar de l'année dernière, si vous ne participez pas au repas vous pouvez réserver votre repas à emporter (le colis de fin d'année est remplacé par les repas à emporter).

**ATTENTION : POUR LES RETARDATAIRES, INSCRIVEZ VOUS AU PLUS VITE !!!**

## Informations

- QUELQUES PLACES POUR 3 MATCHS  
VOIR NOTE

## EXERCICES MILITAIRES SUR LA COMMUNE

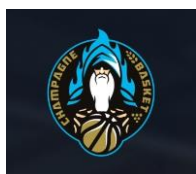


- Du 29 novembre au 9 décembre 2021, exercice tactique
  - Du 3 au 9 novembre, exercices tactiques d'un détachement des écoles militaires de Saumur / école de cavalerie effectuera des exercices
- Ces exercices pourront mettre en œuvre des véhicules blindés légers (VBL) et VHL 4x4, sont susceptibles de traverser les routes de la commune et ce, dans le strict respect de la réglementation routière et des propriétés privées

## SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle des associations est à nouveau ouverte. Les réservations sont à effectuer auprès du secrétariat de mairie .

## CLUB CHAMPAGNE BASKET



La commune met à disposition des places pour participer aux matchs à Châlons en Champagne

- Le 08/01/2022 à 20h Champagne Basket/Strasbourg
- Le 11/03/2022 à 20h Champagne Basket/Pau-Lacq-Orthez
- Le 14/05/2022 à 20h Champagne Basket/Bour en Bresse

**Les personnes intéressées doivent se manifester en mairie.**

Ville Châlons En Champagne est à Ville Châlons En Champagne. 3 octobre, 09:15 · 🌐

Un nouveau chèque de relance pour nos bars / restaurants et établissements de loisirs est dispo !  
Plus d'informations sur <https://www.achetezchâlons.fr/> !



## NOUVEAU CHÈQUE BONUS

**Le chèque de relance  
bars-restaurants  
et établissements de loisirs**

**3 montants bonifiés :**

Achat 4 € = valeur d'achat 5 €

Achat 8 € = valeur d'achat 10 €

Achat 20 € = valeur d'achat 25 €

**Du 15 septembre au 1<sup>er</sup> décembre**

Chèques, modalités et liste des participants  
disponibles sur :

**achetez@CHALONS.fr**



**DEFI : Un mois sans ma voiture  
du 1er au 30 novembre 2021**

SITAC propose durant ce mois une expérience d'**#écomobilité** sur le territoire de **Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne** afin d'encourager les automobilistes 🚗 à tester des alternatives à l'utilisation de la **#voituresolo**.

SITAC et ses partenaires proposent aux participants divers avantages pour les accompagner et simplifier leur quotidien durant ce challenge :

**#1 : Un "Kit Mobilité" offert pour faciliter vos déplacements !**

🚌 **RÉSEAU SITAC** : accès gratuit au bus, car, ResaGO et station vélo

🚲 **VÉLO** : mise à disposition gratuitement d'un Vélo SITAC,

🚆 **TRAINS TER** : des bons de transport offerts par SNCF TER Grand Est

🚗 **AUTOPARTAGE** : adhésion + abonnement + 50€ de crédits de consommation offerts, offert par Citiz Grand Est

🛒 **LIVRAISONS DE COURSES** : 4 livraisons de courses à domicile offertes

**#2 : On vous accompagne tout au long du défi !**

**#3 : Vous allez faire des économies !**

**Conditions pour participer :**

- Résider dans une des communes de Châlons Agglo
- Etre client occasionnel ou non client du réseau SITAC
- Etre titulaire du permis de conduire, posséder un véhicule et l'utiliser régulièrement dans ses déplacements.

Pour candidater, merci de répondre au formulaire : <https://cutt.ly/MEUWErN>